

Roger Cadiergues

MémoCad nB04.a

LE DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE

SOMMAIRE

mB04.1. Du développement durable au dynamique

mB04.2. L'articulation du développement dynamique



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective», et d'autre part que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration «toute reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite».

nB04.1. DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU DYNAMIQUE

LES PROBLÈMES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La présentation classique du développement durable est trop souvent limitée aux aspects énergétiques. En fait il est souhaitable d'en avoir une vue plus large, comprenant :

- . outre le **aspects énergétiques**, surtout examinés au livret précédent :
nB02. Le développement durable et l'énergie
- . les **aspects non énergétiques** (sociaux, économiques, etc.) examinés au livret :
nB01. Le développement durable.

Mais, même avec ces réserves, le système couvre pratiquement de sérieux défauts.

LA RÉVISION DES HABITUDES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Malheureusement, dans la quasi-totalité des cas, en France ou ailleurs, l'application - réglementaire ou non - des concepts que nous venons de décrire s'insère dans une **phase unique** :

- . de conception lorsqu'il s'agit de concevoir un **bâtiment nouveau**,
- . d'examen (de diagnostic) lors qu'il s'agit d'étudier les améliorations possibles d'un **bâtiment existant**.

Dans tous les cas :

- . la totalité des aspects techniques sont examinés simultanément, sinon même pris en compte par des coefficients cherchant à intégrer tous les aspects dans un coefficient unique ;
- . la totalité des interventions (création du neuf ou amélioration de l'existant) sont regroupés en une suite intégrée d'intervention.

Cette méthode a le très grave défaut d'ignorer que les différentes composantes du bâtiment ont des durées de vie différentes.

DU DÉVELOPPEMENT STATIQUE AU DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE

Pour obvier à ce défaut majeur, MémoCad vous propose la méthode du «**développement dynamique**», caractérisée par :

- . un examen **domaine par domaines** classés selon leurs durées de vies probables,
- . avec une **évolution prévisible** dans le temps de toutes les interventions,

l'ensemble aboutissant à la tenue d'un véritable «**carnet du développement**», qu'il s'agisse de bâtiment neuf ou de bâtiment existant.

Chaque examen est ainsi :

- . effectué en fonction de la durée de vie,
- . susceptible d'évolution dans le temps.

UN EXEMPLE

L'exemple récent le plus simple est celui de l'éclairage par diodes électroluminescentes (LED) dont l'évolution a été la suivante :

- . en 2005 il s'agissait d'une technique de capacité limitée,
- . en 2010 il s'agissait d'une technique économiquement et pratiquement mûre.

Avec les méthodes classiques du développement durable, le recours aux LED eut été mésestimé, alors que le fait :

- . de décider par secteur de durée de vie déterminée,
- . en intégrant les progrès à venir,

aurait permis de prendre en compte les évolutions récentes. D'autant que la durée de vie des appareils d'éclairage est telle qu'une certaine flexibilité est indispensable dans les choix.

Le fait de s'adapter :

- . aux **durées de vie**,
- . aux **évolutions** quasi-inévitables,

est ce qui crée la qualité du **développement durable dynamique**. Et ce face au développement durable «classique» trop souvent figé.

LES HÉRITAGES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les réserves précédentes étant faites, le développement dynamique adopte la totalité des démarches classiques du développement durable, en s'appuyant en particulier sur les livrets :

- nB01. Le développement durable**
- nB02. Le développement durable et l'énergie**
- nB03. Cycles et coût du carbone.**

nB04.2. L'ARTICULATION DU DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE

LA DIFFICULTÉ DE PRINCIPE

Le fait de décomposer les analyses dynamiques en fonction des durées de vie induit la création de modules successifs, chacun portant sur un domaine technique particulier. Et ce avec une articulation des démarches telle que les modules successifs soient indépendants des modules postérieurs tout en restant cohérents avec les modules inférieurs. C'est ce choix qui est relativement essentiel dans la méthode.

LES MODULES DYNAMIQUES

Les modules proposés sont les suivants.

LES MODULES DU DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE

MODULE **0 (préparatoire)**. La faisabilité énergétique

MODULE **1**. L'électricité spécifique et l'éclairage artificiel

MODULE **2**. Les eaux et l'assainissement

MODULE **3**. La ventilation (naturelle et mécanique + désenfumage)

MODULE **4**. Le bâti (vitrages et éclairage naturel, isolation, inertie, perméabilité à l'air)

MODULE **5**. Le chauffage

MODULE **6**. La climatisation et le conditionnement d'air

MODULE **7**. La production et la distribution de chaleur et de froid

MODULE **8**. Le pilotage, la gestion et la maintenance des bâtiments

LA CONCRÉTISATION DU DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE

Les modules - qu'il s'agisse de neuf ou d'existant - seront proposés par la suite, sous la forme suivante.

1. Pour chaque module un **guide** spécialisé sera publié dans le cadre actuel (avec la famille **MémoCad** adéquat pour les modules 1 à 8).
2. Dans un cadre précisé ultérieurement seront fournis les **outils** permettant d'utiliser commodément tous les modules, et d'établir le carnet de développement.

